

BLAINVILLOIS



Octobre 2015

ACTUALITÉS

ACCUEIL SOLIDAIRE DE RÉFUGIÉS

La tragédie humaine, qui, aujourd'hui secoue le monde, ne peut nous laisser indifférent.

Dans son histoire proche, notre pays a accordé l'asile aux résistants antifascistes, aux républicains espagnols, aux dissidents des régimes totalitaires...

Parce que nous sommes une nation libre et fière de ses valeurs universelles et en tant que citoyens responsables, il s'agit de répondre dès maintenant et concrètement, aux drames que connaissent ces hommes, ces femmes et ces enfants qui cherchent à échapper aux conflits qui bouleversent leur pays d'origine.

C'est pourquoi, nous proposons de participer, dans la mesure de nos possibilités, à cet élan humaniste et solidaire en offrant un refuge à quelques familles qui ont fui la barbarie, les persécutions, les conflits armés au péril de leur vie.

C'était le sens de la réflexion qui s'est tenue au sein de toute l'équipe municipale lors du conseil du 22 septembre dernier.

Il faut savoir qu'en France c'est l'État qui a compétence pour gérer et aider chaque demandeur d'asile à qui il attribue ou non le statut de réfugié. Les services de la préfecture prendront alors en charge l'accueil, l'installation, les aides et l'insertion des familles. Cela n'engendrera aucun frais pour les communes qui, comme nous, se porteront volontaires à l'accueil.

Sans aucune précipitation, nous travaillons, pour l'instant, au recensement de nos capacités d'accueil en liaison étroite avec la Préfecture. Aujourd'hui, l'Office Public d'Habitations à Loyers Modérés de Lunéville propose cinq logements sur Blainville. Nous nous engageons, à partir de maintenant, à vous tenir informés régulièrement de l'évolution de ce dispositif.

Tous les Blainvillois et les Blainvilloises sont invités à s'associer, avec la municipalité, à cet accueil solidaire. Dans un premier temps, ceux et celles qui le souhaitent peuvent prendre contact en mairie pour offrir leur aide quelle qu'elle soit afin que nous puissions procéder à un premier recensement

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement citoyen.

RENTREE SCOLAIRE

Le 1^{er} septembre, 447 écoliers ont fait leur rentrée scolaire dans les quatre écoles que compte la commune.

Comme chaque été, différents travaux de réfection et d'entretien (réfections de sols, installation informatique...) ont été réalisés par les services techniques à la satisfaction de tous.

L'école Jean Jaurès qui compte 5 classes, s'est vue faire la rentrée avec 4 classes. En effet, alerté par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale dès le mois de mars d'un risque de fermeture d'une classe à la rentrée et ce malgré des effectifs équivalents à l'année précédente, l'équipe municipale a travaillé en lien avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et le directeur d'école à la recherche de solutions. Des parents soucieux des effectifs annoncés se sont mobilisés et ont été reçus en mairie.

Monsieur Le Maire a rencontré Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale le 3 juillet pour exposer l'inquiétude des familles et des élus sur la situation.

Le jour de la rentrée scolaire, un comptage des élèves a été effectué. Les parents ont manifesté leur mécontentement, les élus ont multiplié les échanges avec les différents interlocuteurs. Après quelques jours mouvementés, tout est rentré dans l'ordre à l'école Jean Jaurès qui a conservé finalement sa cinquième classe.

C'est donc sereinement et avec des classes aux effectifs raisonnables dans chaque école que l'année scolaire 2015/2016 va se dérouler.

ÉLECTIONS

Les prochaines élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015**.

Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le mois de décembre.

Les cartes électorales seront expédiées courant novembre 2015.

INFOS PRATIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence en Mairie le **lundi 19 octobre** à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

FERMETURE DU CCAS

Le CCAS sera fermé le **mardi 6 octobre**.

Permanence d'accueil assurée de 9h00 à 12h00.

CALENDRIERS DES CHASSES

Les différents calendriers des chasses sont consultables en mairie et sur blainvillesurleau.fr rubrique Vivre ensemble.

TICKETS JEUNES

• Études - année scolaire 2015-2016

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le 1^{er}/01/1991 et le 31/12/1999 qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : BAC Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à l'aide).

D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation.

• Sports loisirs culture

Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 1^{er} /01/1997 au 31 /12/2009).

Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

Les demandes de tickets jeunes sont téléchargeables sur blainvillesurleau.fr ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

Renseignements au CCAS les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 03 83 75 50 32.

RAMASSAGE DES OBJETS HÉTÉROGÈNES

Prochain ramassage le **7 octobre**.

Rappel : les objets hétérogènes seront sortis la veille au soir.

DON DU SANG

Prochaine collecte le **mercredi 21 octobre** de 16h00 à 19h30 à la MFC.

BIENVENUE

à Aline OUDIN "Taxi Mapi"

qui s'est installée comme taxi sur notre commune.

Téléphone : 07 71 70 71 05

courriel : taxi.mapi.2015@gmail.com

INFOS MUNICIPALES

DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

La commission animation a décidé de relancer le **concours des décorations de fin d'année** doté de nombreuses récompenses.

Ce concours est ouvert à tous les Blainvillois qui s'inscriront en mairie en déposant leur bulletin de participation avant le 30 novembre 2015.

Il se déroulera du **6 décembre 2015 au 4 janvier 2016**.

Points de règlement :

- Les décorations devront être visibles de la rue.
- La décoration devra obligatoirement comporter des éléments naturels (bois, branchages...).
- Une seule participation par famille.
- Le passage du jury se fera en journée.

Quatre catégories ont été définies :

- Maisons.
- Appartements.
- Maisons de cité.
- Commerces.

Nous comptons sur les Blainvillois pour embellir leur habitation durant ces moments de fête.

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Le Maire a pris un arrêté de péril concernant une maison d'habitation située sur la commune. Des crédits supplémentaires ont été budgétés pour pouvoir réaliser les travaux. Le propriétaire devra rembourser les frais engagés. **La décision modificative n°3** est adoptée à l'unanimité.

En ces périodes de budget restreint, il a été décidé à l'unanimité de modifier **le taux de l'indemnité de conseil au comptable public pour le fixer à 25 %**.

À l'unanimité, le conseil municipal a adopté **des admissions en non-valeur pour créances éteintes**.

Les élèves suivant un cursus complet au sein de l'EMEA, et inscrits aux cours de la classe théâtre, seront exonérés du paiement de cette dernière activité. **Cette modification tarifaire** est adoptée à l'unanimité.

Un don exceptionnel d'un montant de 200€ sera accordé, à l'unanimité, à une association qui intervient dans la lutte contre le cancer.

Il est fait lecture des **taux de promotion et d'avancement 2015**, ainsi que des **ouvertures et fermetures de postes** suite au Comité technique réuni le 25 juin 2015. Les propositions sont validées à l'unanimité.

La signature de la convention d'occupation du domaine public routier départemental est autorisée à l'unanimité.

La motion concernant les baisses de dotations de l'État aux collectivités territoriales est adoptée à la majorité - 6 abstentions.

Comme prévu, M. le Maire et M^{me} CONCHERI ont explicité le processus prévu par l'État quant à l'accueil de réfugiés puis l'ensemble des membres du Conseil Municipal ont pu échanger à propos de cet accueil dans notre commune.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le regret de vous annoncer le décès brutal de Monsieur Stéphane DESMET, Directeur Général des Services de la Mairie de Blainville-sur-l'Eau à l'âge de 42 ans.

INFOS DIVERSES

LUDOTHÈQUE

(Maison des Associations / Rampeux)

Nouveau : dorénavant, la ludothèque ouvrira ses portes durant les vacances scolaires.

Vacances de la Toussaint : activités et jeux autour d'Halloween.



Lundi 19 octobre

- 10h15 - 11h45 : enfants accompagnés de leur assistante maternelle
- 13h30 - 17h00 : entrée libre, tout public.

Mercredi 21 octobre

- 8h30 - 12h00 : entrée libre, tout public
- 13h30 - 17h00 : entrée libre, tout public.

LAEP

Mardi 20 octobre

- 8h15 - 11h45 : enfants de 0 à 6 ans révolus accompagnés de leurs parents ou grands parents.

RAPPEL CITOYEN

STATIONNEMENT DE VÉHICULES

Le stationnement de véhicules sur les espaces verts de la ville et sur les surfaces non carrossées, dégrade ces terrains publics. Leur remise en état a un coût supporté par la collectivité.

Aussi, afin d'éviter ces désagréments, nous invitons les citoyens à respecter ces lieux et à stationner leurs véhicules aux emplacements prévus à cet effet.

La divagation de quelques animaux domestiques, menace la quiétude des Blainvillois. Ces animaux inquiètent particulièrement les parents des enfants qui fréquentent les aires de jeux de la commune.

Nous devons rappeler à leurs responsabilités les maîtres de ces animaux quant aux dangers auxquels ils exposent les autres usagers de la voie publique. Nous vous informons, qu'afin de préciser ces situations particulières de stationnements et de divagation des animaux domestiques, des arrêtés municipaux seront mis en œuvre.

TROTTOIRS OU CROTTOIRS ?

Souhaitons-nous nous déplacer dans une ville encombrée de déjections canines ?

Notre réponse à tous ne peut être que négative.

Aussi est-il utile de rappeler la loi.

Les déjections des chiens ne sont autorisées que dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En tout autre espace public tels, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants, **les déjections canines sont strictement interdites** et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur le domaine public communal.

En cas de non-respect de ces dispositions légales le contrevenant s'expose à une amende de **35 euros**.

Ayez «Pluto» le bon réflexe, ramassez les déjections de votre animal de compagnie ou faites lui faire ses besoins dans le caniveau.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Accueil de migrants à Blainville sur l'Eau

Le 17-09-2015, l'Est Républicain nous apprenait que M. Le Maire envisageait un accueil de migrants sur notre commune.

Cette décision a été prise sans aucune concertation, ni avec la population, ni avec le Conseil Municipal (conseillers d'opposition non consultés, décision non inscrite à l'ordre du jour de la séance du 22-09), CCAS, commission logement non saisis.

Notre cité avec ses quelques 4100 habitants, dont 1/3 de jeunes, 1/3 d'actifs, 1/3 de retraités, 13% de chômage soit presque 350 demandeurs d'emploi, un réservoir d'emplois à sec, méritait au minimum un débat.

Le droit d'asile est universel. La France a déjà accueilli par le passé des vagues migratoires : 150 000 juifs russes, 700 000 catalans, 170 000 vietnamiens, des dizaines de milliers d'arméniens ...

L'accueil, acte humanitaire, doit dépasser les divisions organisées : le privé de travail ou de logement doit pouvoir y avoir accès sans être mis en compétition ou en opposition avec le réfugié. Est ainsi posée l'ambition d'un codéveloppement mondial où la France serait honorée d'activer le règlement des conflits au Proche et Moyen Orient par une recherche de solutions avec les puissances mondiales qui ont semé la terreur et la guerre dans cette contrée, favorisant la naissance d'Al Qaida et de Daech.

"Quel que soit l'être de chair et de sang qui vient à la vie, il porte en lui le droit humain" disait Jaurès.

Pour ces raisons, notre équipe dit : Oui à un accueil de migrants à Blainville, mais avec une concertation entre population et l'ensemble des élus municipaux, sans imposer de contraintes aux Blainvillois.

Merci de votre attention et bonne lecture.

Le 19/09/15 - Les conseillers de « Pour Blainville, toujours en action »

Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL

Facebook : Blainville toujours en action Courriel : blainvilletoujoursenaction@gmail.com

AGENDA

CULTURE - LOISIRS - DIVERS

Jeudi 8 octobre - Thé dansant

14h30 - MFC. Organisé par l'association «Tout pour la recherche».
Contact : 03 83 75 78 35. Entrée 7 €.

Samedi 10 octobre

Bourse à la puériculture

de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Salle des Fêtes Damelevières

organisée par la CSF.

dépôt : vendredi 9 de 9h/12h et de 13h/18h
retrait des invendus : lundi 12 de 14h/17h30.

Randonnée

13h30 - MFC.

Circuit : Rosières Meurthe et étangs.

(12 km - 3h). Organisée par le Club Vosgien.

Soirée choucroute

20h30 - MFC. Organisée par l'ASHJA.

Réervations : 06 49 28 59 77 ou

03 83 75 05 77. 25 € adultes - 10 € (-12ans).

Dimanche 11 octobre

Concours de pétanque

14h00 - Terrain face au stade de Blainville.

Organisé par Pétanque Loisirs Blainville.

Loto

14h00 - Salle des fêtes Damelevières.

Organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières.

Contact : 03 83 75 99 66.

Samedi 17 octobre - Randonnée

13h30 - MFC. Circuit : Anthelupt les 3
Communautés. (13,5 km - 3h30).

Organisée par le Club Vosgien.

Dim 18 octobre - Après-midi dansant

14h30 - MFC. Organisé par l'AMFC.

Entrée 7 €.

Jeudi 22 octobre - Thé dansant

14h30 - MFC. Organisé par Amitié-Partage.

Contact : 03 83 75 91 62.

Entrée 7 €.

Samedi 24 octobre - Randonnée

13h30 - MFC.

Circuit : Raon sur Plaine la cascade Croix
Brignon. (11,6 km - 3h00).

Organisée par le Club Vosgien.

Samedi 31 octobre - Randonnée

13h30 - MFC.

Circuit : Les Hauts de Mont (12 km - 3h00)

circuit raccourci (7 km - 2h00).

Organisée par le Club Vosgien.

Dimanche 8 novembre - Loto

14h00 - Salle des fêtes Damelevières.

Organisé par le Comité des Fêtes de
Damelevières. Contact : 03 83 75 99 66.

Mercredi 11 novembre - Repas patriotique

12h30 - MFC. Organisé par l'AMC.

Réervations :

03 83 75 80 13 ou 03 83 75 73 36.

30 euros tout compris.

CCAS

Mercredi 14 octobre - Repas du temps libre

12h00 - MFC. Inscription obligatoire au
CCAS les mardis et jeudis (dernier délai
le jeudi précédant le repas).

Jeudi 15 octobre - Atelier art floral

20h00 - Salle du Rampeux.

Inscriptions auprès de Sarah CONCHERI
au 07 86 85 65 09 jusqu'au 12 octobre.

Tarifs : 17 € pour les Blainvillois et 20 €
pour les extérieurs.

Vendredi 23 octobre - Cinéma

18h00. Cinéma Impérial Lunéville.

Film proposé : une enfance.

Départ de Blainville-sur-l'Eau à 17h15,
(transport assuré si besoin).

Inscriptions au CCAS 4,50€ la place.

Mercredi 28 octobre - Repas du temps libre

12h00 - MFC. Inscription obligatoire au
CCAS les mardis et jeudis (dernier délai
le jeudi précédant le repas).

Jeudi 19 novembre - Goûter des Anciens

de Blainville-sur-l'Eau/Damelevières et
environs.

14h00 - Salle des Fêtes de Damelevières.

Inscriptions auprès de Nathalie SEUILLLOT,

FPA de Damelevières 03 83 75 75 23 et

de Martiale GONTIER, CCAS de Blainville-

sur-l'Eau 03 83 75 50 32.

MÉDIATHÈQUE L'EAU VIVE

Samedis 10 et 17 octobre

Ateliers Pop-Up

de 15h30 à 17h00 pour les 10/12 ans.

Ateliers animés par Karine MAINCENT,
auteure, illustratrice jeunesse.

Animation gratuite.

Inscriptions à la médiathèque.

Mercredi 21 octobre - L'Heure du Conte

de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque.

Inscriptions obligatoires avant le 20

octobre.

Animation gratuite.

ANIMATIONS ENFANCE JEUNESSE

Mardi 13 octobre à partir de 9h30

Temps d'échanges au LAEP

Si on parlait des enfants ?

Sommeil, alimentation, limites, langage,
propreté, éveil... avec Madame CHEMINOT,
puéricultrice au CMS de Blainville-sur-
l'Eau. Entrée libre.

COMITÉ DES FÊTES DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Samedi 24 octobre - Soirée années 80

20h00 - MFC.

Renseignements et inscriptions

au 06 95 88 08 67 ou

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr.

Animée par DJ FLORENT.

Entrée : 15 € avec paëlla.

Samedi 31 octobre - Goûter d'Halloween

à partir de 15h30 - MFC.

Pour les enfants de 3 à 14 ans. GRATUIT

Élection du plus beau costume avec
récompense.

Renseignements et inscriptions jusqu'au
28 octobre au 06 95 88 08 67 ou

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr.

Vendredi 20 novembre - Soirée Beaujolais

19h00 - MFC.

Entrée : 12 euros

avec assiette campagnarde - dessert et
un verre offert.

Renseignements et inscriptions jusqu'au
18 novembre au 06 95 88 08 67 ou

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr.